

A LIRE ATTENTIVEMENT

Essayez de nouvelles expériences de pêche

Cette sortie amicale est destinée à la découverte de la pêche aux leurres

Que ce soit au lancer, à gratter ou à la traîne, pourquoi ne pas tenter une autre pêche ?

Tous les types de leurres sont possibles (leurre souple, leurre dur, de surface, semi plongeant ou de fond)

La zone de pêche est étendue aux 2 Pertuis dans la limite des 6 miles d'un abri (Permis côtier).

Défraiement skipper identique aux concours qualificatifs.

Sortie ouverte aux Non licenciés

D'autre part, s'agissant d'une sortie amicale, elle est ouverte aux non licenciés, vous pouvez donc inviter vos amis à participer et ce bien entendu dans la limite des places disponibles.

Remplissez un formulaire pour votre ami et joignez-le au vôtre avec l'ensemble du règlement par chèque.

Retour de pêche

A l'issue de cette journée, l'ARPSM vous propose un apéritif suivi d'une plancha au Club pour les participants à la sortie amicale en mer, mais également pour les accompagnants inscrits qui nous rejoindrons pour le repas.

Le Président

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT Sortie amicale pêche aux leurres

Sortie Amicale du **SAMEDI 28 JUILLET 2018**

Nom et Prénom :
Date de naissance :/...../.....
Catégorie...
Club :
N° de licence :avec cachet médical !
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :

Adresse email :

Téléphone :

Signature

Engagement

Pêcheur : Concours + Plancha : 40 euros

Accompagnant : Plancha seule : 15 euros

INSTRUCTIONS

Merci de bien noter que le bulletin d'engagement est à adresser **avant le 21 Juillet** accompagné du règlement libellé à l'ordre de : **l'A.R.P.S.M. à :**

Jean Michel Peltier ARPSM

22 rue de la filature

17000 La Rochelle

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17range .fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.